

Mémoire

déposé
à l'Office de consultation publique de Montréal

sur le
Réaménagement du site de l'ancienne Gare-Hôtel-Viger
Projet Immobilier DMC International

par
Jocelyne Pelletier
le 10 novembre 2007

Nous sommes des résidents de la Chancellerie du Vieux-Montréal. Nous désirons vous faire part de nos réflexions à la suite de la présentation du projet *Viger DMC International* par le promoteur au cours des dernières semaines.

Nous sommes venus habiter à la Chancellerie du Vieux-Montréal il y a 18 ans, attirés par le caractère historique des lieux malgré le peu de commodités. Le respect et l'intégrité de ce site patrimonial unique qui fait partie intégrante de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal nous tient grandement à cœur.

Ce court mémoire n'est pas un exposé pour démolir le projet, mais plutôt un grand questionnement face aux zones d'ombres l'entourant.

Que la Gare-Hôtel-Viger redevienne un hôtel est en soi très intéressant, cependant lors de la présentation du promoteur, il manquait trop d'éléments essentiels à une juste compréhension du projet. La maquette n'est pas très parlante en ce sens. L'appréciation des vraies dimensions, la hauteur, la volumétrie, l'architecture, le design, les matériaux privilégiés demeurent à ce jour des inconnus. De ce fait, comment peut-on en évaluer l'allure générale et les impacts?

Une réflexion s'impose compte tenu de l'envergure et de la complexité du projet. Ce site historique est d'importance, la mémoire des lieux nous interpelle et justifie une clarification de toutes les implications en jeu. Son intégration harmonieuse n'a pas été démontrée.

Le lien historique qui unit les Gares Viger Berri et Dalhousie est indéniable. Quelle considération donne-t-on à la Gare Dalhousie dans ce projet, en érigeant des bâtiments qui la relèguent au second plan? La proximité et la volumétrie des nouveaux bâtiments l'écraseraient littéralement et deviendraient les points de référence. L'aspect historique des lieux en serait ainsi transformé d'une manière radicale, juste à l'entrée est du Vieux-Montréal, c'est inconcevable.

Cette Gare Dalhousie a subi moult changements de parcours et de vocations depuis le départ du premier train de passager transcontinental vers Vancouver en 1884. Cent ans après, en 1994, elle reprend de sa notoriété en abritant l'École nationale de cirque. En février 2004, dans le cadre de l'opération *Lumière* du Vieux-Montréal, l'emplacement a été merveilleusement illuminé et lui donne ainsi la visibilité qu'il mérite, au sud comme au nord du pont-viaduc. Enfin en 2005, elle sera de nouveau sous les feux de la rampe, en la présence du Cirque Éloize.

Dans ce projet, on devrait davantage respecter ce site historique unique, en ne causant ni perte de lumière naturelle, ni préjudice à la Gare Dalhousie, ainsi qu'aux résidences environnantes. Ce respect a été accordé au sud du pont-viaduc. Les petites maisons vis à vis la Gare Dalhousie ont trois étages, à l'est de celle-ci, le bâtiment n'a que quatre étages. Au nord du pont-viaduc, on n'a pas cette considération, on préfère oublier l'histoire, car elle ne semble pas faire partie des priorités et intérêts du promoteur.

Les passerelles qui figurent sur la maquette donneront accès au site du pont-viaduc. On nous dit qu'elles sont « un rappel des rails ». L'association en est fort abstraite et le concept contribuera à tronquer la face nord de Dalhousie. Ses vieilles pierres mises en lumières le soir n'auront plus la visibilité qu'elles méritent. La différence est notable au sud de la Gare Dalhousie, quant au traitement du site, les rails intégrés au terrassement sont un rappel de la vocation première de Dalhousie et l'éclairage le soir la valorise, la magnifie.

La Gare-Hôtel-Viger mérite tous les égards et doit continuer de régner dans le paysage, elle ne doit rien perdre de sa majesté. Une facture contemporaine trop carré avec des toitures larges et massives ne suggèreraient d'aucune façon le style château de l'Hôtel Viger, avec ses tourelles et toits en cônes.

Actuellement, d'assez loin sur Berri, à pied, en vélo, en véhicule, au nord comme au sud, ce sont la Gare-Hôtel-Viger et la gare Dalhousie qu'on voit se profiler dans le ciel; le coup d'œil est impressionnant, avec le pont Jacques-Cartier en arrière-plan.

Dorénavant, les tours envisagées dans le projet deviendraient la référence. Lorsqu'on marchera dans le Vieux, la visibilité de ce merveilleux pont en sera ainsi réduite, morcelée.

On suggérerait que le premier bâtiment ne soit pas plus haut que le pont-viaduc. S'il comporte plus d'étages, il ne devrait pas être situé près de la rue Berri, mais beaucoup plus retiré vers l'est, comme l'aménagement a été réalisé au sud du pont-viaduc avec un aménagement paysager mettant en valeur le caractère historique et patrimonial du lieu.

La rue Berri est une des portes d'entrée principale du parcours historique et des circuits touristiques. L'intégration de tours aux abords du Vieux-Montréal est inconcevable.

On devrait davantage respecter ce lieu historique unique. Ce site mérite un concept architectural de grande qualité, qui ne doit pas être conçu en rupture avec les lieux, mais avec un souci d'équilibre, d'harmonisation et de respect du cadre environnant.

L'attrait du Vieux Montréal réside avant tout dans son caractère patrimonial. On désire y vivre et le visiter pour ce qu'il est.

La revitalisation de ce site ne sera bénéfique que dans la mesure où la recherche d'équilibre dans les différentes dimensions soit respectée, qu'il ne soit pas dénaturé, que la mémoire des lieux soit au cœur du projet.

Le 10 novembre 2007

Résidants de la Chancellerie du Vieux-Montréal :

Jocelyne Pelletier

Florin Tofan